

LOCATION

Pour les baux soumis aux dispositions de la loi n°89-462 du 6 juillet 1989

Honoraires TTC, au taux actuel de la TVA de 20% à la charge du locataire :

- Honoraires de visite, de constitution du dossier du locataire et de rédaction du bail :

	Zone non tendue	Zone tendue	Zone très tendue
Surface inférieure à 90 m ²	8,00€ TTC par m ²	10,00 € TTC par m ²	12,00 TTC € par m ²
Surface comprise entre 90 et 120 m ²	8,00 € TTC par m ²	9,00€ TTC par m ² *	12,00 € TTC par m ² *
Surface supérieure à 120 m ²	8,00 € TTC par m ² *	8,00 € TTC par m ² *	12,00 € TTC par m ² *

*Dans la limite du montant d'un mois de loyer charges incluses

- Honoraires de réalisation de l'état des lieux d'entrée : 3,00 € TTC par m² de surface habitable.

Honoraires TTC au taux actuel de la TVA de 20%, à la charge du bailleur :

1/ Honoraires d'entremise et de négociation :

- o 150,00 € TTC pour les surfaces habitables jusqu'à 40 m²,
- o 120,00 € TTC pour les surfaces comprises entre 41 et 65 m²
- o 100,00 € TTC Au-delà de 65 m².

2/ Honoraires de visite, de constitution du dossier du locataire et de la rédaction du bail :

	Zone non tendue	Zone tendue	Zone très tendue
Surface inférieure à 90 m ²	8,00 € par m ²	10,00 € par m ²	12,00 € par m ²
Surface comprise entre 90 et 120 m ²	8,00 € par m ²	9,00 € par m ² *	12,00 € par m ² *
Surface supérieure à 120 m ²	8,00 € par m ²	8,00 € par m ² *	12,00 € par m ² *

* Dans la limite du montant d'un mois de loyer charges incluses.

3/ Honoraires de réalisation de l'état des lieux d'entrée :

3,00 € TTC par m² de surface habitable.

Pour les baux commerciaux, dérogatoires ou professionnels :

Honoraires à la charge du preneur : Honoraires TTC, au taux actuel de la TVA en vigueur de 20% équivalents à 3 mois de loyer hors charge.

Pour les baux parking et Box :

Honoraires à partager à concurrence de moitié entre le propriétaire et le locataire : 250,00 € H.T. soit 300,00 € TTC au taux actuel de TVA à 20,00 %.

SARL BCSB IMMO CONSEIL

180 Avenue Gabriel Peri 91700 SAINTE GENEVIEVE DES BOIS- Tél : 01.69.04.33.00

SAS BCSB Immo Conseil au Capital de 1.000,00 €. RCS Evry 830144648 – Carte professionnelle CPI 9101 2017 000 020 071 délivrée par CCI de L'Essonne - Garantie financière GALIAN - 89 rue la Boétie, 75008 PARIS - Montant : T : 120.000,00 € / G : 140.000,00 €.-

Membre de la caisse de Garantie GALIAN adhérent n°120525 – Orias n° 18006722

89 Rue de La Boetie 75008 PARIS - TVA Intracommunautaire : FR FR8483044648

Chaque agence est juridiquement et financièrement indépendante

GESTION LOCATIVE

❖ Gestion locative et assurance loyers impayés :

- **Gestion locative** : 7,80 % TTC soit 6,50 % H.T. sur la base du total des sommes encaissées à l'exclusion du dépôt de garantie.
- **Garantie des loyers impayés** : 3,00 % TTC du total des sommes encaissées (en ce compris les frais de gestion du contrat)
- **Forfait clôture de mandat de gestion et solde de tout compte** : 150,00 € TTC soit 125,00 € H.T / mandat (sauf si la clôture fait suite à une vente réalisée par la SARL BCSB IMMO CONSEIL).
- **Frais de rédaction d'avenants au bail** : 200,00 € TTC soit 166,67 € H.T.

❖ Permis de louer :

- Établissement et dépôt en Mairie du dossier de déclaration de mise en location : 60,00 € TTC –
- Etablissement et dépôt en Mairie du dossier de demande d'autorisation de location ! 120,00 € TTC

❖ Gestion des dossiers contentieux, sinistre dégât des eaux et dommage-ouvrage :

GESTION DES DOSSIERS CONTENTIEUX ET DES SINISTRES		
Frais de dossier contentieux locataire (en cas d'absence de GLI)	150,00€ HT / dossier	180,00€ TTC / dossier
Frais de représentation aux commissions de conciliation ou d'arbitrage	125,00€ HT / dossier	150,00€ TTC / dossier
SINISTRES DEGAT DES EAUX ET DOMMAGE OUVRAGE		
Frais de gestion de sinistre d'assurance	150,00 € HT / dossier	180,00€ TTC / dossier

❖ Gestion technique des travaux et réparations

GESTION DES TRAVAUX		
Gestion des petits travaux et menues réparations	INCLUS	INCLUS
Gestion des gros travaux liés à la rénovation totale ou partielle du logement dont le coût dépasse 4000,00 € TTC	3,34 % H.T	4,00 % TTC



BARÈME DES FRAIS ET HONORAIRES

À compter du 1^{er} Novembre 2023

❖ Revenus fonciers :

- Etat préparatoire à la déclaration des revenus fonciers : inclus dans le forfait gestion.

- Si intervention supplémentaire en vue d'une assistance pour compléter les formulaires fiscaux :
 - 80,00 € TTC de 1 à 3 lots.
 - 140,00 € TTC de 3 et 6 lots
 - 180,00 € TTC au delà de 6 lots

❖ Déclaration d'occupation des biens immobiliers :

- 50,00 € TTC de 1 à 3 lots.
- 80,00 € TTC de 3 et 6 lots
- 100,00 € TTC au delà de 6 lots

NB : Le taux actuel de TVA est de 20 %. Ce taux est susceptible de modification conformément à la réglementation. Les montants mentionnés ci-dessus sont susceptibles d'évolution selon le barème en vigueur de l'agence au moment de la prestation.

SARL BCSB IMMO CONSEIL

180 Avenue Gabriel Peri 91700 SAINTE GENEVIEVE DES BOIS- Tél : 01.69.04.33.00

SAS BCSB Immo Conseil au Capital de 1.000,00 €. RCS Evry 830144648 – Carte professionnelle CPI 9101 2017 000 020 071 délivrée par CCI de L'Essonne - Garantie financière GALIAN - 89 rue la Boétie, 75008 PARIS - Montant : T : 120.000,00 € / G : 140.000,00 €.-

Membre de la caisse de Garantie GALIAN adhérent n°120525 – Orias n° 18006722

89 Rue de La Boetie 75008 PARIS - TVA Intracommunautaire : FR FR8483044648

Chaque agence est juridiquement et financièrement indépendante